

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works & Government Services Canada/Réception des souissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax,(N.E.) B3J 1T3

Halifax Bid Fax: (902) 496-5016

INVITATION TO TENDER APPEL D'OFFRES

Tender To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Real Property Contracting 1713 Bedford Row P.O. Box 2247/C.P.2247 Halifax, N.S./Halifax, (N.E.) B3J 3C9 Halifax Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet MARGINAL WHARF - NEWE	ELLTON		
Solicitation No N° de l'invitat		Date	
E0225-141732/A		2013-1	1-22
Client Reference No N° de ré	férence du client	GETS	Ref. No N° de réf. de SEAG
20141732		PW-\$I	PWA-123-5037
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	S No./N	° VME
PWA-3-70085 (123)			
Solicitation Closes -	L'invitation pre	end f	in Time Zone
at - à 02:00 PM	•		Fuseau horaire
on - le 2013-12-10			Atlantic Standard Time AST
OII - le 2013-12-10			ASI
F.O.B F.A.B.			
Plant-Usine: Destination	: 🗹 Other-Autre:		
Address Enquiries to: - Adress	ser toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur
Lockyer (PWA), Jeff			pwa123
Telephone No N° de téléphor	ne	FAX N	No N° de FAX
(902) 496-5636 ()		(902)	496-5016
Destination - of Goods, Service	es, and Construction:		
Destination - des biens, servic			
DEPARTMENT OF PUBLIC V	WORKS AND GOVERN	MEN'	Γ SERVICES CANADA
NEW MARGINAL WHARF SHELBURNE COUNTY			
NOVA SCOTIA			
Canada			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
SEE HEREIN	
Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseur/de	l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
·	on bobolf of Vondou/Firm
Name and title of person authorized to sign (type or print)	on behali of vendol/Firm
Nom et titre de la personne autorisée à signe	er au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractè	res d'imprimerie)
Signature	Date



E0225-141732/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20141732

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWA-3-70085

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ pwa 123 \end{array}$

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

INVITATION À SOUMISSIONNER

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

CONDITIONS D'ASSURANCE

Les conditions d'assurance ont été modifiées. Consulter les conditions supplémentaires.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwa123

E0225-141732/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

20141732

PWA-3-70085

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

- IP01 Code de conduite et attestations, documentation connexe
- IP02 Documents de soumission
- IP03 Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
- IP04 Visite des lieux
- IP05 Révision des soumissions
- IP06 Résultats de l'appel d'offres
- IP07 Fonds insuffisants
- IP08 Période de validité des soumissions
- IP09 Documents de construction
- IP10 Exigences relatives à la sécurité
- IP11 Sites Web

R2710T INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AUX SOUMISSIONNAIRES (IG) (2013-06-27)

Les articles suivants de la clause R2710T sont reproduits sur le site Web

 $\underline{\text{https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees} \\ \underline{\text{-d-achat/5/R}}$

- IG01 Code de conduite et attestations soumission
- IG02 La soumission
- IG03 Identité ou capacité civile du soumissionnaire
- IG04 Taxes applicables
- IG05 Frais d'immobilisation
- IG06 Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
- IG07 Liste des sous-traitants et fournisseurs
- IG08 Exigences relatives à la garantie de soumission
- IG09 Livraison des soumissions
- IG10 Révision des soumissions
- IG11 Rejet de la soumission
- IG12 Coûts relatifs aux soumissions
- IG13 Numéro d'entreprise approvisionnement
- IG14 Respect des lois applicables
- IG15 Approbation des matériaux de remplacement
- IG16 Évaluation du rendement
- IG17 Conflit d'intérêts / Avantage indus.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

- CS01 Condition d'assurance
- CS02 Assurance responsabilité en matière maritime

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

- SA01 Identification du projet
- SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire
- SA03 Offre
- SA04 Période de validité des soumissions
- SA05 Acceptation et contrat
- SA06 Durée des travaux
- SA07 Garantie de soumission
- SA08 Signature

Solicitation No. - N° de l'invitation E0225-141732/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwa123

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20141732

PWA-3-70085

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

APPENDICE 1- FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

APPENDICE 2 - LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT ADMINISTRATEURS DU SOUMISSIONNAIRE

ANNEXE A - FORMULAIRE D'ATTESTATION D'ASSURANCE

E0225-141732/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwa123

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20141732

PWA-3-70085

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01 CODE DE CONDUITE ET ATTESTATIONS - DOCUMENTATION CONNEXE

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés, respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions générales aux soumissionnaires R2710T (2013-06-27) La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

IP02 DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les documents suivants constituent les documents de soumission:

- 1. a. Appel d'offres Page 1;
 - b. Instructions particulières aux soumissionnaires; R2710T (2013-06-27)
 - d. Clauses et conditions identifiées aux "Documents du contrat";
 - e. Dessins et devis;
 - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
 - g. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

2. Les « Instructions générales aux soumissionnaires » sont incorporées par renvoi et reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC:

https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

IP03 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

- 1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres Page 1, et ce le plus tôt possible pendant la durée de l'invitation. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
 - 2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, l'agent d'approvisionnement examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
 - 3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

E0225-141732/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20141732

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwa123

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier PWA-3-70085

IP04 VISITE DES LIEUX

Il n'y aura pas une visite des lieux, cependant les soumissionnaires peuvent consulter le site tel qu'il est publiquement acessible.

IP05 RÉVISION DES SOUMISSIONS

Une soumission peut être révisée par lettre ou par télécopie conformément à l'IG10 de la R2710T. Le numéro du télécopieur pour la réception de révisions est le (902)496-5016.

IP06 RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

- Un dépouillement public des soumissions aura lieu au bureau désigné sur la page frontispice «Appel d'offres» pour la réception des soumissions, peu de temps après l'heure indiquée pour la clôture des soumissions.
- 2. Après la date de clôture pour la réception des soumissions, on peut demander les résultats de l'appel d'offres en téléphonantau numéro de téléphone (902)496-5001.

IP07 FONDS INSUFFISANTS

Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux, le Canada pourra

- a. annuler l'appel d'offres; ou
 - b. obtenir des fonds supplémentaires et attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse; et/ou
- c. négocier une réduction maximale de 15% du prix offert et/ou de la portée des travaux avec le soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse. Si le Canada n'arrive pas à une entente satisfaisante, il exercera l'option a) ou b).

IP08 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

- Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
- 2. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP08 est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
- 3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP08 n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,

Solicitation No N° de l'invitation
E0225-141732/A
Client Ref. No N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwa123

File No. - N° du dossier

PWA-3-70085

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- a) poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
- a) annuler l'appel d'offres.

20141732

4. Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T.

IP09 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION

À l'attribution du contrat, une copie papier des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

IP10 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appL

Achats et ventes https://achatsetventes.gc.ca/

Sanctions économiques canadiennes http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf

Cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506)

http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA) https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat

Échelles des taux de salaires pour des contrats fédéraux de construction http://www.travail.gc.ca/fra/normes equite/contrats/echelles/index.shtml

E0225-141732/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20141732

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWA-3-70085

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwa123

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Services de sécurité industrielle http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/index-fra.html

TPSGC, Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire (PWGSC-TPSGC 229) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html#f229
TPSGC, Formulaires relatifs à l'administration des contrats de construction et de services d'experts-conseilshttp://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 CONDITIONS D'ASSURANCE

- 1) Polices d'assurance
 - a) L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
 - b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.
- 2) Période d'assurance
 - a) Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.
 - b) Il incombe à l'entrepreneur de fournir et de maintenir la garantie pour produits/travaux complétés de sa police d'assurance responsabilité civile des entreprises et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.
- 3) Preuve d'assurance
 - a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fournis.
 - à la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.
- 4) Indemnités d'assurance

E0225-141732/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20141732

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwa123

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PWA-3-70085

En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.

5) Franchise

L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

CS02 Assurance responsabilité en matière maritime

- 1.L'entrepreneur doit souscrire une assurance protection et indemnisation mutuelle qui doit comprendre une responsabilité additionnelle en matière de collision et de pollution. L'assurance doit être souscrite auprès d'un membre du groupe international de sociétés d'assurance mutuelle, ou avec un marché fixe, et le montant ne doit pas être inférieur aux limites fixées par la Loi sur la responsabilité en matière maritime, L.C. 2001, ch. 6. La protection doit comprendre les membres d'équipage, s'ils ne sont pas couverts par l'assurance contre les accidents du travail décrite au paragraphe 2 ci-dessous.
- 2.L'entrepreneur doit souscrire une assurance contre les accidents du travail, qui couvre tous les employés effectuant des travaux conformément aux exigences réglementaires du territoire ou de la province. Ou même, les exigences réglementaires de l'État, de la résidence ou de l'employeur, ayant une autorité sur ces employés. Si la Commission des accidents du travail juge que l'entrepreneur fait l'objet d'une contravention supplémentaire en raison d'un accident causant des blessures ou la mort d'un employé de l'entrepreneur ou sous-traitant, ou découlant de conditions de travail dangereuses, cette contravention doit être aux frais de l'entrepreneur.
- 3.La police d'assurance protection et indemnisation mutuelle doit comprendre les éléments suivants:
- a. Assuré additionnel : Le Canada est désigné comme assuré additionnel, mais seulement en ce qui concerne les responsabilités qui peuvent découler de l'exécution du contrat par l'entrepreneur. L'intérêt du Canada en tant qu'assuré additionnel devrait se lire comme suit : Le Canada, représenté par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
- b.Renonciation des droits de subrogation : L'assureur de l'entrepreneur doit renoncer à tout droit de subrogation contre le Canada, représenté par ministère des Pêches et des Océans et par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada relativement à toute perte ou dommage au navire, peu en importe la cause.
- c.Avis d'annulation : L'assureur s'efforcera de donner à l'autorité contractante un avis écrit de trente (30) jours en cas d'annulation de la police.
- d.Responsabilité réciproque/Séparation des assurés : Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.

E0225-141732/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwa123

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20141732

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PWA-3-70085

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

- 1. Les documents suivants constituent le contrat:
 - a. Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
 - b. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme;
 - c. Dessins et devis:
 - d. Conditions générales et clauses:

CG1	Dispositions générales	R2810D(2013-04-25);
CG2	Administration du contrat	R2820D(2012-07-16);
CG3	Exécution et contrôle des travaux	R2830D(2010-01-11);
CG4	Mesures de protection	R2840D(2008-05-12);
CG5	Modalités de paiement	R2850D(2010-01-11);
CG6	Retards et modifications des travaux	R2860D(2013-04-25);
CG7	Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D(2008-05-12);
CG8	Règlement des différends	R2880D(2012-07-16);
CG9	Garantie contractuelle	R2890D(2012-07-16);
CG10	Assurances	R2900D(2008-05-12);

Conditions supplémentaires;

Justes salaires et heures de travail - Conditions de travail R2940D(2012-07-16);

Coûts admissibles pour les modifications de contrat sous CG6.4.1 R2950D(2007-05-25);

Échelles des taux de salaire pour des contrats fédéraux de construction

- e. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation:
- f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
- g. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
- 2. Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC:

https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat

Solicitation No. - N° de l'invitation E0225-141732/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

20141732

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWA-3-70085

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwa123

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

3. Échelles des taux de salaire pour des contrats fédéraux de construction est intégré par renvoi et est disponible <u>au site http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/contrats/echelles/index.shtml</u>

4. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

E0225-141732/A

Signature

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20141732

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWA-3-70085

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwa123

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET Projet: Quai Longitudinal, Newellton (Nouvelle-Écosse) Numéro de l'appel d'offres : E0225-141732 Numéro du projet : R.064747.001 SA02 NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE Nom: Adresse: ___ Téléphone: ______ NEA ______ SA03 OFFRE Le soumissionnaire offre au Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION INDIQUÉ DANS L'APPENDICE 1. SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS La soumission ne peut être retirée pour une période de trente (30) jours suivant la date de clôture de l'invitation. SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada et l'entrepreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents du contrat. SA06 DURÉE DES TRAVAUX Tous les travaux doivent être terminés au plus tard le 30 avril 2014. SA07 GARANTIE DE SOUMISSION Le soumissionnaire joint à sa soumission une garantie de soumission conformément à l'IG08 -Exigences relatives à la garantie de soumission de la R2710T - Instructions générales aux soumissionnaires. SA08 SIGNATURE Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (Tapés ou lettres moulées)

Date

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwa123

E0225-141732/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

20141732

PWA-3-70085

APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS (1 page)

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

MONTANT FORFAITAIRE

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

(a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires.

MONTANT FORFAITAIRE (MF) Excluant les taxes applicable(s)

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- a) Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits aux sections du devis en référence
- b) Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour des travaux qui ne sont pas inclus aux articles de prix unitaires.

Articl	Référence	Catégorie de main-d'œuvre, outillage	Unité de	Quantité	Prix unitaire	Prix calculé (QE x
е	au devis	ou matériaux	mesure		(PU) Excluant	PU)
				(QE)	les taxe(s)	Excluant les taxe(s)
					applicables	applicables
1		Béton armé	mcmp	44.5		
2		Bois d'échantillon - Défenses	mcmp	5.2		
3		Échelles	ch.	3		
4		Taquets d'amarrage	ch.	4		
5		Roches de noyau et remblai	tonne	3200		
		d'enrochement				
6		Roches de filtration	tonne	200		
7		Couche de base granulaire	tonne	250		

MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION (MF +TPC)

Excluant les taxes applicable(s)

TOTAL DES PRIX CALCULÉS (TPC)

Excluant les taxes applicable(s)

Solicitation No. - N° de l'invitation E0225-141732/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwa123

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

20141732 PWA-3-70085

APPENDICE 2 - LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT ADMINISTRATEURS DU SOUMISSIONNAIRE

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

INSCRIRE LES NOMS ET PRÉNOMS DES ADMINISTRATEURS

Solicitation No N° de l'invitation	Amd. No N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur
E0225-141732/A		pwa123
Client Ref. No N° de réf. du client	File No N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME
20141732	PWA-3-70085	

Solicitation No. - N° de l'invitation E0225-141732/A

20141732

E0225-141732/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du

File No. - N° du dossier PWA-3-70085

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwa123

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE A - FORMULAIRE D'ATTESTATION D'ASSURANCE

(ci-joint)

Annex A

Travaux publics et Services gouvernementaux Description and Canada Canada Canada Canada Canada Canada	Public Works and Government Services Canada Canada	Q	CERTIFICATE OF INS		JRANCE Contract No. E-0-2-5- Project No.
NEWELLTON / Z	U			7.11	
Name of Insurer, Broker or Agent		Address (No., Street)	eet)	City	
Name of Insured (Contractor)		Address (No., Street)	eet)	City	
Additional Insured Her Majesty the Queen in Right of Canada as represented by the Minister of Public Works and Government Services	anada as represented by	the Minister of Public	: Works and Gov	vernment Services	
Type of Insurance (Required when Checked)	Insurer Name and Policy Number	Inception Date D/M/Y	Expiry Date D/M/Y		- 1
Commercial Coneral	3))		Per Occurrence	- 1
Commercial General Liability				G	
Liability				49	1
☐Builder's Risk / Installation Floater				S	1)
□ Pollution Liability				s	
Turnarine Liability				49	
☐ Aviation Liability				\$	
				69	
I certify that the above policies were issued by insurers in the course of their Insurance business in Canada, are currently in force and include the applicable insurance coverages stated on page 2 of this Certificate of Insurance, including advance notice of cancellation / reduction in co	ued by insurers in the cours ed on page 2 of this Certific	e of their Insurance bus ate of Insurance, includi	iness in Canada, a	are currently in fo e of cancellation /	rce and include reduction in coverage.
Name of person authorized to sign on behalf of Insurer(s) (Officer, Agent, Broker)	lf of Insurer(s) (Officer, Agent,	Broker)		·	Telephone Number
Signature				Date	
					1

Public Works and Government Services Canada

CERTIFICATE OF INSURANCE Page 2 of 2

include the insurance coverages listed under the Certificate of Insurance must be in force and must corresponding type of insurance on this page. The insurance policies required on page 1 of the

and Government Services as an additional as represented by the Minister of Public Works include Her Majesty the Queen in Right of Canada The policies must insure the Contractor and must

provide Canada with not less than thirty (30) days insurance or any reduction in coverage. notice in writing in advance of a cancellation of The insurance policies must be endorsed to

Without increasing the limit of liability, the policies must protect all insured parties to the full extent of the same extent as if a separate policy had been coverage provided. Further, the policies must issued to each. apply to each Insured in the same manner and to

Contractors Pollution Liability

incident or occurrence and in the aggregate. this nature, but not less than \$1,000,000 per The policy must have a limit usual for a contract of

& Indemnity (P&I) insurance policy and must include

The insurance coverage must be provided by a Protection

Marine Liability

excess collision liability and pollution liability.

The insurance must be placed with a member of the

watercraft however caused

Services Canada for any and all loss of or damage to the Canada as represented by Public Works and Government

The policy must waive all rights of subrogation against

by the statutory requirements of the Territory or Province Coverage must include crew liability, if it is not covered limits determined by the Marine Liability Act, S.C. 2001, c. or with a fixed market in an amount of not less than the International Group of Protection & Indemnity Associations

having jurisdiction over such employees.

Commercial General Liability

2100. The insurance coverage provided must not be substantially less than that provided by the latest edition of IBC Form

is subject thereto: coverage for the following exposures or hazards if the Work The policy must either include or be endorsed to include

- Blasting.
- Underpinning.
- the work is performed by the insured contractor.

The policy must have the following minimum limits:

- \$10,000,000 General Aggregate Limit per policy year
- 0 \$5,000,000 Products/Completed Operations Aggregate Limit.

- - Pile driving and caisson work
- Removal or weakening of support of any structure or land whether such support be natural or otherwise if
- (a) \$5,000,000 Each Occurrence Limit;
- Ð if the policy contains a General Aggregate; and

achieve the required limits. Umbrella or excess liability insurance may be used to

Builder's Risk / Installation Floater

that provided by the latest edition of IBC Forms 4042 The insurance coverage provided must not be less than and 4047

occupancy is for the purposes for which a project is projects, or any part thereof, where such use and The policy must permit use and occupancy of any of the intended upon completion.

or spores, cyber and terrorism. coverage for loss or damage caused by asbestos, fungi The policy may exclude or be endorsed to exclude

any) set forth in the contract documents of all material sum of the contract value plus the declared value (if finished Work. If the value of the Work is changed, the policy must be changed to reflect the revised contract project to be incorporated into and form part of the and equipment supplied by Canada at the site of the The policy must have a limit that is not less than the

payable to Canada or as Canada may direct in acquisition-clauses-and-conditions-manual/5/R/R2900D/2) (https://buyandsell.gc.ca/policy-and-guidelines/standardaccordance with GC10.2, "Insurance Proceeds" The policy must provide that the proceeds thereof are

The insurance coverage shall Include Bodily Injury Damage, in an amount of not less than \$5,000,000 per (including passenger Bodily Injury) and Property

Aviation Liability

incident or occurrence and in the aggregate